

L'économie sociale et solidaire face aux défis de l'innovation sociale et du changement de société



AXE 2 : Différences sectorielles et recompositions territoriales dans l'ESS confrontée aux nouvelles régulations et à l'injonction à innover

Atelier 2.2 Institutions et territoires

► **Titre de la communication :**

Clusters, EcoQuartiers, innovation sociale et Economie Sociale et Solidaire :
le cas du projet Darwin l'Eco-Système à Bordeaux

► **Acronyme :**

[EQESS]

► **Auteur :**

Abdourahmane NDIAYE
(ADES-CNRS, Université Bordeaux 3)

Clusters, ÉcoQuartiers, Innovation sociale et Économie sociale et solidaire : le cas du projet Darwin l'Éco-Système à Bordeaux

Abdourahmane NDIAYE

ANR PAGODE UMR 5185 ADES CNRS Université Bordeaux 3

Introduction

La libération et la mise en valeur des potentiels locaux d'initiatives sont désormais la signification première du paradigme de l'économie de la proximité (Hamdouch, Reboud, Tanguy, 2011 ; Ndiaye, 2010 ; Talbot, Kirat, 2005). Notre postulat est que l'économie des coûts et des stocks de facteurs a cédé la place à une géographie des organisations, de la qualité des institutions et de la coordination des acteurs (Veltz, 2002). Dans ce contexte, des dynamiques émergentes de « territoires construits », se substituant aux « territoires naturels », constituent un compromis à l'opposition local/global (Gumichian *et al.*, 2003 ; Pecqueur, 2008). Balises de la transition d'un capitalisme industriel à un capitalisme cognitif fondé sur la connaissance et les réseaux, ces dynamiques émergentes s'accompagnent de nouveaux paradigmes technologiques qui, dans une large mesure, accordent une place privilégiée à l'innovation sociale (Richez-Battesti, 2008).

Le paradigme proximate permet de mettre en lumière les dynamiques territoriales et infra politiques (Ndiaye, 2008). L'économie des proximités comme mode de gouvernance des territoires, envisagée selon une double dimension géographique et relationnelle (Torre, Rallet, 2005), a ainsi retrouvé un nouvel élan (Talbot, Kirat, 2005). Les compromis institutionnels territoriaux peuvent être étudiés à la fois en termes de gouvernance et de régulation. Ceux-ci sont dans certains territoires largement organisés et entretenus par les acteurs de l'économie sociale et solidaire (Artis, Demoustier, Puissant, 2009). Or, « les approches des économistes de la proximité en termes de district industriel, de systèmes productifs locaux, de milieux innovateurs, de gouvernance locale et de capital social ne repèrent généralement pas la place spécifique que pourraient occuper les acteurs de l'ESS dans le développement des territoires » (Parodi, 2005, p. 26).

Le Cluster, opérateur de l'ÉcoQuartier (ÉQ) et de la ville durable, peut constituer un outil d'analyse de la compréhension des dynamiques coopératives et réticulaires des acteurs des territoires (Ndiaye, 2012). Compte tenu de l'intérêt grandissant pour la participation et la concertation, certains Clusters créés, organisés et gérés par des acteurs de l'ESS ne sont pas à l'abri de récupération des pouvoirs publics locaux ou centraux selon les nouvelles logiques d'institutionnalisation de l'impératif de compétitivité (Hamdouch, Reboud, Tanguy, 2011).

Dans cette réflexion, notre objectif est de mettre en exergue le rôle et la place des acteurs de l'économie sociale et solidaire dans l'émergence et la consolidation de pôles de « clustering » producteur d'externalités positives en insistant sur la convergence de l'approche des proximités et celle de l'économie sociale et solidaire. Notre observation empirique porte sur le projet Darwin l'Éco-Système, Cluster et incubateur. Par ce détour, nous explorons le concept d'innovation sociale.

1. Territoires et innovations sociales dans une économie mondialisée

1.1. Le territoire : jeux d'acteurs ferment de la gouvernance territoriale

Georges Benko (2007, p. 105) avance que « la notion de territoire exprime trois idées fortes : le pouvoir, qui est lié à un espace ; une aire, dominée par le contrôle territorial ; les limites, les frontières, soit entre les espaces terrestres, soit entre les activités sociales ».

Guy Di Méo (2011) propose le triptyque « territoire-territorialité-territorialisation » comme éléments indissociables d'un même concept. Comme Georges Benko, Guy Di Méo propose trois idées force : (i) l'espace politique, qui est aussi un espace de légitimation et du pouvoir fonctionnel. C'est l'espace de la gouvernance qui est circonscrit par le régime des frontières ; (ii) un espace articulatoire des systèmes d'action permettant de produire et de reproduire une ressource spécifique. Ce qui nécessite un ancrage territorial fort. Cet espace articulatoire donne l'opportunité d'accroître l'action et l'innovation, mais avec un risque de fractionnement et de fragmentation pour le partage du marché et de la valeur produite ; (iii) le territoire comme un espace vécu, c'est celui des habitants. Par conséquent, le territoire ne peut être réduit au jeu interactif des trois dimensions techniques suivantes : les économies d'échelle, les coûts de transport et les économies d'agglomération.

Le territoire s'appréhende de plus en plus sous l'angle relationnel (Courlet, 2008), tel un lieu qui met diverses fonctions urbaines en relation (Remy, Voyé, 1992). Le territoire est alors pensé comme un système d'acteurs liés par des rapports sociaux, qui comme dans tout rapport social, évoluent dans le temps transformés par les mutations et positionnements des acteurs. Ainsi l'analyse des territoires suggère la convocation de la notion de « complexité » pour la compréhension des déterminants et modalités de leur fonctionnement (Courlet, 2008). Le territoire peut donc être compris comme une création humaine collective, qui se matérialise par des institutions sociales qui construisent des normes, des règles, tout en mettant en place des dispositifs de coopération, de négociation et d'arbitrage des conflits. Le territoire est alors conçu comme « un ensemble de relations non seulement fonctionnelles (d'échanges et de production), mais hiérarchiques (de domination) et sociales (de cohésion, de confiance réciproque, de coopération, d'appartenance) (Camagni, 2004, p. 14). Le territoire n'est pas une échelle spatiale, c'est bien plus, c'est un mode de gouvernance. C'est cette conception du territoire qui permet de saisir le sens des dynamiques spatiales.

Au sein de ces territoires, les acteurs se rassemblent par groupes en fonction des problèmes productifs auxquels ils ont à apporter une solution à une échelle mésoéconomique qui n'est ni l'échelle microéconomique (l'individu ou l'entreprise) ni l'échelle macroéconomique (l'économie dans son ensemble) (Pecqueur, 2006 ; 2007). Au carrefour de la théorie régulationniste et de l'économie des proximités, l'échelle mésoéconomique constitue un paradigme augmenté de la dialectique firme et territoire (Dupuy, Gilly, Lung, 2007). Au lieu de concevoir ces relations uniquement sous l'angle d'une recherche de compétitivité et des politiques incitatives d'attractivité qui met les territoires en concurrence, cette approche plonge ses racines dans les dynamiques de construction d'une valorisation des territoires au travers des ressources territoriales. Ce paradigme tente de se démarquer d'un fordisme triomphant qui repose en grande partie sur des logiques a-spatiales traversées par le nomadisme croissant des firmes (Zimmermann *et al.*, 1995), en réinterrogeant le dialogue fécondant entre le territoire et ses acteurs.

1.2. L'approche proximiste : du territoire à l'innovation sociale

L'économie des proximités a retrouvé un nouvel élan au cours de la décennie quatre-vingt-dix (Talbot, Kirat, 2005). Les régimes territoriaux, qui se focalisent sur les fondements des réseaux d'acteurs interpersonnels et inter organisationnels, cherchent à comprendre les articulations gouvernance et modes de production de biens et de services, en privilégiant une approche territoriale (Itçaina, Palard, Ségas, 2007). Ces dispositifs réticulaires à l'œuvre peuvent être étudiés à la fois en termes de gouvernance et de régulation. Les deux notions, souvent amalgamées, méritent clarification (Demoustier, Richez-Battisti, 2010).

La gouvernance est entendue ici comme « l'ensemble des modes de régulation entre le pur marché et la pure politique (de l'État nation) » (Benko, Lipietz, 1995). « La gouvernance territoriale ou locale est un phénomène complexe porteur de stabilité (compromis et négociation) et d'instabilité (divergence et conflit) au sein duquel des acteurs hétérogènes doivent se mobiliser autour d'un objectif commun » (Coissard, Pecqueur, 2007). La régulation intègre « l'ensemble des règles du jeu et des procédures de résolution de conflits ». Selon Robert Boyer et Yves Saillard (1995), le mode de régulation est « la dynamique contradictoire de transformation et de permanence d'un mode de production (...), une série d'institutions, de règles du jeu et de conventions marchandes et non marchandes qui impliquent des rationalités situées ». Ce que Danièle Demoustier et Nadine Richez-Battesti, (2010, p. 8) résumant comme « le cadre et les modalités institutionnelles de prise de décision sur le mode de développement territorial à travers les débats publics, l'action publique, et plus précisément la production des politiques publiques ; alors que la régulation renverrait plutôt au mode d'interaction et de coordination des activités, des emplois et des revenus, et des flux de capitaux, qui permettent d'assurer la régularité du système productif. » Cette lecture par trop « institutionnaliste » semble opposer gouvernance et action collective en préférant l'action publique. Or nous semble-t-il, l'action collective est un registre indissociable de la gouvernance. L'action publique pouvant être strictement verrouillée par des dispositifs politico-administratifs, marginalisant ou excluant les collectifs de citoyens.

Dans la perspective proximiste, le territoire n'est pas postulé, il est le résultat des interactions, conflits, négociations, coopérations, délibérations et coordinations des différents acteurs parties prenantes. Loin d'être seulement compris comme un espace géographico-administratif donné et prédéterminé sur lequel se déroulent des dynamiques spécifiques sous la houlette des autorités locales, il est aussi et surtout le résultat d'un processus de construction et de délimitation par les acteurs qui le vivent et le font vivre. Le territoire est conçu comme un dispositif d'innovations, un milieu innovateur (Aydalot, 1986) en ce qu'il territorialise l'innovation. Il est interprété par l'approche de l'économie territoriale comme un « acteur économique » (Benko, 2007).

Géographes, économistes et politistes s'accordent pour distinguer « local » et « territorial ». Si le local renvoie à une question d'échelle, le territorial renvoie à un mode d'organisation de la production et de la répartition des acteurs (Itçaina, 2011) ou à une institution (Lung, 2007). S'interroger sur le territoire revient dès lors à s'éloigner de l'être a-spatial de la théorie économique classique, pour soulever des questionnements propres. Le courant des économistes proximistes et des économistes institutionnalistes précise cette interrogation sur la variable territoriale en s'interrogeant sur plusieurs dimensions, qui viennent contredire les approches orthodoxes classiques (Dupuy, Gilly, Lung, 2007 ; Itçaina, 2011).

La redécouverte de la notion de territoire par les économistes intervient à un moment clé où celle-ci se renouvelle à la fois chez les géographes et les politistes (Itçaina, Palard, Ségas, 2007). Loin d'un épuisement de son sens ou d'une désuétude, il serait plutôt sublimé en retrouvant plus de signification et d'opérationnalité (Pecqueur, 2009). La perspective consiste à donner plus de résonance à l'impulsion « *reciproitaire* » et aux partages de connaissances, de procédés et de marchés (Ndiaye, 2011). L'idée de promouvoir des processus socioéconomiques collectifs contextualisés, complexes et flexibles puise son essence dans l'accompagnement mais aussi et surtout dans l'anticipation des mutations sociales (Pecqueur, 2000). La valorisation de l'activité économique par les dynamiques territoriales implique en amont des *inputs* que Bernard Pecqueur nomme les « ressources territoriales » (Pecqueur, 2011 ; Pecqueur, 2008).

2. Clusters et économie sociale et solidaire : nouveau terreau de l'innovation sociale ?

2.1. Les dynamiques de clusterisation

Les théories de la polarisation de Hirschman (1958) et de Perroux (1981), de la division spatiale du travail d'Aydalot (1976) et des réseaux d'entreprises de Bouvier-Patron (1996), de Heitz, Douard (2000), peuvent être considérées comme des fondements des cadres théoriques explicatifs des facteurs à l'origine de la géographie des localisations des entreprises (Carlier, 2006). Parmi ceux-ci, on peut noter le système technologique en transformation, les marchés et les relations de travail, les cultures managériales et les normes, les structures de marchés et les formes de concurrence et, enfin, les instances de régulation aux niveaux sectoriel, régional, national et international (Colletis, Pecqueur, 1999 ; Pecqueur, 2001).

Selon Hamdouch (2008, p. 33), le cluster d'innovation est « un ensemble d'organisations et d'institutions, définies par leur nature et leur localisation, qui interagissent formellement et/ou informellement au travers de réseaux inter organisationnels et interindividuels variés, et qui contribuent à la réalisation d'innovations dans un domaine d'activité donné ». Contrairement aux districts industriels, qui se structurent autour de la production, de la compétitivité-prix, des marchés et de leurs signaux, l'accent est ici mis sur la morphogenèse des réseaux d'innovation et l'ancrage réticulaire et territorial des acteurs de l'innovation. Ce double phénomène est pensé comme un moyen permettant de stimuler la diffusion de connaissances explicites et/ou implicites géographiquement agglomérées dans les clusters (Foster, Hamdouch, 2009 ; Maskell, 2001).

Cette balise vient s'ajouter au fait que si la proximité géographique est admise comme cadre explicatif des performances économiques et de la mise en valeur des acteurs et des ressources territoriales, d'autres formes de proximités relationnelle, organisationnelle, institutionnelle et cognitive viennent s'y ajouter pour compléter cet outillage. Cette seconde forme de proximité, appelée proximité organisée, se définit comme « la capacité qu'offre une organisation de faire interagir ses membres. L'organisation facilite les interactions en son sein, en tout cas, les rend *a priori* plus faciles qu'avec les unités situées à l'extérieur de l'organisation » (Rallet, Torre, 2004, p. 27). Comme la globalisation a tendance à accroître les incertitudes, les interactions peuvent contribuer à les limiter en redonnant plus d'importance aux territoires, qu'ils soient physiques ou virtuels. Selon Rallet et Torre (2004), les logiques d'appartenance et de similitude peuvent y aider. Il nous semble nécessaire de rappeler que la proximité est d'abord géographique avant d'être organisée.

Alors que les économies sont de plus en plus mondialisées, on observe des espaces productifs et d'innovation locaux qui non seulement ne tendent pas à disparaître, happés par les « centres » du village planétaire, mais se généralisent à l'échelle mondiale comme cadre dominant d'organisation spatiale des industries et des processus qui les structurent (Forest, Hamdouch, 2009 ; Madiès, Prager, 2008 ; Usai, 2008). L'ancrage territorial constitue en quelque sorte une réponse à ceux qui pensaient un peu trop rapidement que le modèle de l'économie nomade avait conquis tout l'espace économique et rendu surannées les autres échelles et formes d'entrepreneuriat. En réponse, Bernard Pecqueur et Patrick Ternaux (2005, p. 318) considèrent que « Les mouvements stratégiques des territoires produisent des entreprises « ancrées » qui sont des émanations du processus et non des arrivées de l'extérieur ». Ce « tournant territorial » de spatialisation des activités économiques s'inscrit dans une dynamique de clusterisation et d'innovation (Gaschet, Lacour, 2007) ; Hamdouch, Reboud, Tanguy, 2011).

2.2. Du Cluster à l'innovation sociale

L'innovation est un construit social reposant sur des processus et des interrelations sociales et territoriales qui interviennent à divers niveaux. Massard, Torre (2004) montrent que l'innovation territoriale résulte d'un double effet de concentration et de proximité. Ces deux effets, fonction des contextes locaux, se combinent de manière différenciée. Ainsi, les capacités locales d'absorption des externalités, la taille des firmes, les relations intra ou interbranches, le mode de gouvernance institutionnelle, sont autant de variables qui permettent à des degrés divers le jeu des proximités et des concentrations. En termes de production, notamment, certains processus productifs ne tirent pas leur originalité du type de produit, qui pourrait être développé partout de façon identique, mais plutôt de l'organisation sociale de la production qui confère sa spécificité à l'ensemble du processus. Ainsi, l'entreprise ne tire pas son originalité du type de bien qu'elle produit, mais d'une organisation productive et de l'ancrage territorial de son système productif, tous deux soumis aux pressions du marché (Itçaina, 2011). De ce point de vue, les stratégies ainsi déployées peuvent s'insérer dans une nouvelle approche de l'économie territoriale, répondant aux nouvelles valeurs et aspirations écologiques, en termes de qualité de vie, de participation et de gouvernance des nouveaux espaces urbains.

Les innovations technologiques et sociales attendues de la fabrique de la ville durable sont présentées comme indissociables d'une implantation territoriale de clusters ou pôles de compétitivité au sein desquels coopèrent plusieurs catégories d'acteurs, à la faveur d'une proximité géographique et d'une proximité relationnelle, institutionnelle et organisationnelle au profit du projet de territoire (Ndiaye, 2012). Or la gouvernance renvoie effectivement, dans sa dimension spatiale, à la coordination et la participation d'acteurs et notamment économiques, au travers de partenariats multiples (public-privé, entreprises-clients-usagers, etc.), voire de nouvelles règles de marché. Ces objectifs consacrent un consensus du partenariat public/privé, à défaut de trouver l'investisseur privé ou public miracle (Gateau-Leblanc, Paris, 2005). Ces partenariats se déploient également en direction de l'économie sociale et solidaire et de l'entrepreneuriat social pour développer de nouvelles logiques fonctionnelles.

L'évolution des systèmes productifs liée à leur « immatérialisation » croissante a induit des bifurcations dans l'appréhension et la compréhension des dynamiques d'innovations. De

l'innovation technologique et institutionnelle (Lévesque et Mendell, 2004), on est passé à l'innovation sociale qui apparaît plutôt comme un concept flou rendant compte de réalités peu homogènes. D'ailleurs, la coexistence de plusieurs définitions atteste de l'absence de consensus conceptuel. Dans la littérature scientifique, le concept d'innovation sociale est apparu au début des années 1970 comme de « nouvelles façons de faire les choses » (*new ways of doing things*) dans le but explicite de répondre à des besoins sociaux (Taylor, 1970). La définition de l'innovation sociale se précise avec les travaux de Camil Bouchard (1999, p. 7), qui propose l'innovation sociale comme « toute nouvelle approche, pratique, ou intervention ou encore tout nouveau produit mis au point pour améliorer une situation ou solutionner un problème social et ayant trouvé preneur au niveau des institutions, des organisations ou des communautés ». Marie Bouchard *et al.* (2012) insistent sur la dimension aléatoire de l'innovation sociale considérée comme le produit d'un bricolage social, d'un savoir fondé sur l'expérience et le tâtonnement, de l'aboutissement de l'inattendu. L'innovation sociale est par conséquent une réponse à des besoins sociaux qui irrigue une plus-value sociale. C'est une nouvelle solution à un problème social. L'innovation pouvant porter aussi bien sur la finalité que sur les processus.

Selon ces définitions, l'innovation sociale revêt une double dimension matérielle et immatérielle, tout en nourrissant un caractère novateur, révolutionnaire et adapté, liés à la nouveauté de l'initiative. Aussi, se définit-elle par rapport à son processus de gouvernance qui se caractérise, entre autres, par la participation et la coopération d'une diversité d'acteurs, par l'échange et la création de connaissances et d'expertises et par la participation des utilisateurs ou usagers. Il s'agit de miser sur la coopération comme opérateur de régulation de la concurrence. Cette approche met en avant un développement local multidimensionnel, cumulatif, inclusif et participatif. Mais, de nouvelles modalités ou des finalités sociales inédites suffisent-elles pour parler d'innovation sociale ?

On peut donc retenir que le renouvellement de la recherche sur les innovations dans le développement économique s'est effectué à partir d'études sociohistoriques et économiques (Lévesque, Lajeunesse-Crevier, 2005). Il témoigne de l'intérêt grandissant porté aux « révolutions minuscules » évincés jusqu'alors par les grands projets de société (Beaulieu, 2004 ; Comeau, 2004). Les interactions entre territoires et acteurs mettent en valeur les innovations institutionnelles et politiques (Lévesque, Lajeunesse-Crevier, 2005).

La dimension territoriale et les nouveaux modes de coopération jouent un rôle primordial dans ces nouvelles logiques de développement local. Les groupes de coopération, tout ayant une tête de groupe, cherchent à porter des processus aux temporalités différentes, des modes de coopération horizontaux, une interconnaissance ascendante et des moyens d'une ingénierie et d'une animation territoriale. L'objectif est de basculer des territoires d'agglomération caractérisés par une proximité géographique, à des territoires de spécialisation définis par proximités géographique et organisationnelle et des territoires de spécification qui combinent proximités géographique, organisationnelle et institutionnelle (Dupuy, Gilly, Lung, 2007). La dimension territoriale porte le sceau de la « matrice territoriale », définie comme une combinatoire de facteurs culturels, historiques, politiques et économiques permettant de comprendre le développement des territoires, la traduction de l'ancrage de l'ESS, sa contribution à la richesse et aux transformations des territoires. Le tournant territorial s'est accompagné d'une tentative de conceptualisation, au travers du concept de « capital territorial » (OECD, 2001), qui cherche à prendre en compte les différences en termes de localisation, de qualité de vie, d'infrastructures, de niveaux et de

régimes de gouvernance, de minimisation des risques, qui singularisent les territoires (Enjolras, 2005). Le capital territorial est ainsi proche des districts et des milieux innovateurs, puisque selon l'OCDE, le territoire s'est transformé en facteur de production et de compétitivité, rappelant l'importance d'une « atmosphère » ou d'un « climat industriel » au sens d'Alfred Marshall (1890) ou d'une « ambiance économique » au sens de Thorstein Veblen (1919).

Les innovations sociales et territoriales participent à un changement de paradigme de développement. Il s'agit d'explorer de nouvelles voies pour construire une nouvelle économie, qui privilégie l'être à l'avoir, multiplie les fonctionnalités des produits en favorisant une économie d'usage plutôt qu'une économie de propriété. Sa traduction dans la construction des ÉcoQuartiers et de la ville durable se concrétise par la transformation de l'utilisation, voire de l'offre de matériaux de construction, afin d'aboutir à un impact positif tant sur l'environnement que sur l'économie locale. L'ÉcoQuartier avec ses synergies économiques et sociales locales place la question de l'innovation au cœur du projet urbain. C'est dans cette perspective que les acteurs de l'économie sociale et solidaire regroupés au sein de clusters participent à la fabrication de la ville durable au travers des ÉcoQuartiers.

2.3. L'ÉcoQuartier

Nous considérons l'« ÉcoQuartier » comme un système ouvert, au sein duquel se jouent diverses formes d'interactions : celles entre les acteurs économiques, sociaux et politiques ; celles entre les acteurs, le temps et l'espace dans lesquels ils évoluent. Dans la gestion de proximité promue par l'urbanisme durable, les variables temporelles et spatiales s'avèrent indissociables des dynamiques humaines et sociales (souami, 2011) : cet ensemble d'interactions complexes sous-tend la plupart des dispositifs proposés dans le cadre du Concours national ÉcoQuartiers de 2009 et 2011. Ainsi, les initiatives et expériences recensées, complémentaires les unes des autres, ouvrent des pistes de réflexion et de compréhension des processus de coopération et de délibération des acteurs économiques (Hollard, 2004) et des acteurs politiques (Blondiaux, 2001) qui se déploient dans les sphères sociales, spatiales et temporelles, autour des ÉcoQuartiers.

L'approche de l'ÉcoQuartier est ici conceptuelle, elle vise à élaborer des grilles définitoires. Elle ne sous-estime pas la conflictualité, la concurrence et les incertitudes que génèrent les dimensions du développement durable (économique, environnementale et sociale) et qui contraignent toute définition, forme et opérationnalité d'une durabilité urbaine déclinée à l'échelle du quartier. Généralement, l'ÉcoQuartier se décline en termes de circulation douce, de sobriété énergétique, d'éco-construction, d'écocitoyenneté et de participation des habitants à la gouvernance. La ville durable doit assurer un système de cohérences sociale, économique, environnementale et spatiale (Charlot-Valdieu, Outrequin, 2011).

Même s'ils ne sont pas identifiés comme les cibles privilégiées du phénomène de gouvernance territoriale dans le cadre de la fabrique de la ville durable (au même titre par exemple que les collectivités territoriales et l'État), les acteurs de l'économie sociale et solidaire semblent concernés par la gouvernance des ÉcoQuartiers. La gouvernance, est appréhendée comme l'ensemble des rapports de pouvoir, des processus de mobilisation et de coordination d'acteurs – groupes sociaux et institutions – visant la réalisation de projets collectivement négociés (bien public, bien commun, intérêt général), trouve sa justification dans un projet d'aménagement et de développement durables des territoires urbains. La gouvernance qui

s'incarne par la délibération est souvent présentée comme initiatrice de nouvelles procédures de participation des citoyens, redonnant sa place au débat public sur des questions qui engagent les conditions de vie présentes et futures des habitants (Blondiaux, 2001).

Le projet Darwin qui va être étudié par la suite s'inscrit dans cette logique d'acteurs économiques collaborant à l'émergence d'un cluster. Darwin l'Éco-Système fait partie de la ZAC Bastide-Niel, projet d'aménagement urbain situé sur la rive droite de la ville de Bordeaux. La ZAC se trouve entre l'avenue Thiers et le quai de Queyries et se compose de deux friches ferroviaires (20 hectares) et de l'ancienne Caserne Niel (9,4 hectares). Ce secteur se situe à la fois en prolongement du centre ville et au cœur de l'arc de développement durable de l'agglomération bordelaise qui va de Bacalan (bassins à flots) au quartier Belcier, point d'entrée dans une autre opération d'intérêt national Bordeaux Euratlantique. Le projet de la ZAC Bastide-Niel comporte un programme de 2 220 à 2 300 logements (accession sociale à la propriété, locatifs, sociaux, etc.), 75 000 m² de bureaux, 40 000 m² de commerces et services et 4 000 m² d'équipements collectifs.

3. Le projet Darwin : le Biotope Éco-créatif ¹

3.1. De la proximité géographique à la quintessence d'une proximité organisée²

Cette section fera l'objet d'une analyse du discours des porteurs du projet Darwin. Cette analyse doit faire émerger, à l'intérieur du discours, les marques de contraintes, les oppositions, les divergences mais aussi les utopies. La question à la quelle on tente de répondre est de savoir en quoi le discours des porteurs du projet est-il lisible au travers de la matrice territoriale définie précédemment. Cette réflexion est un préalable à une observation de terrain dont l'objectif est de mesurer la conformité du discours aux réalités, les positionnements d'acteurs, leurs divergences éventuelles et leurs complémentarités.

Darwin l'Éco-Système de la caserne Niel, qui s'implante au cœur du futur ÉcoQuartier la ZAC Bastide-Niel, est une initiative de l'incubateur Groupe Évolution, actionnaire majoritaire de l'agence conseil Inoxia qui œuvre pour une conversion écologique de l'économie, une éco rénovation des bâtiments, un recours aux énergies renouvelables, à l'économie verte et créative, au commerce responsable et à l'entrepreneuriat social. Le groupe Évolution est une société par actions simplifiées (SAS). Ce statut juridique hybride a été créé en 1994. La SAS est à la fois une société de capitaux et une société de personnes. Elle se distingue de la société anonyme par la grande liberté laissée aux associés. Son fonctionnement interne est essentiellement défini par la volonté des associés aux travers des statuts et non par la loi. Une autre spécificité de la SAS est qu'elle permet de dissocier le capital du pouvoir de manière à ce qu'un associé puisse disposer de prérogatives indépendantes de son apport en capital. Il s'agit de se rapprocher d'une gouvernance démocratique qui puise son fondement de l'économie sociale et solidaire. Cette innovation dans la gouvernance ferait de Darwin une figure du coopérativisme.

¹ Le projet Darwin est en cours de conception, les orientations livrées ici sont par conséquent ex ante. La réflexion est donc fondée sur des intentions de projet qu'il sera intéressant de réévaluer à moyen terme.

² L'essentiel des éléments de présentation du projet Darwin l'Éco-Système de la caserne Niel est tiré du dossier « ÉcoQuartier » 2011.

Carte 1 : Le périmètre du projet



Source : <http://www.bordeaux2030.fr/bordeaux-demain/niel/perimetre>

Le Darwin Éco-Système, projet multidimensionnel par essence, fait également la promotion d'une très grande flexibilité programmatique. L'intervention architecturale est légère. Elle tire profit du maximum d'éléments déjà en place : volumes, surfaces, structures et matériaux. D'une certaine manière, c'est le programme qui s'adapte au contexte, et la réponse formalisée par le projet autorise l'adaptation future du bâtiment à d'autres usages. Il permet la cohabitation sur 10 000 m² d'espaces tertiaires (bureaux, commerces et services de proximité) et d'espaces dédiés à des activités culturelles (lieu de fabrication), citoyennes (maison des associations) et sportives (skatepark indoor), soit un hectare dans une ZAC qui en recouvre 30. Le Darwin Éco-Système rassemble 50 organisations qui drainent 250 emplois dont une centaine de créations.

Darwin l'Éco-Système a vocation à réunir des acteurs économiques et associatifs évoluant prioritairement dans les secteurs suivants : économie créative (communication, design, architecture, nouvelles technologies...) ; économie verte (bureaux d'études et cabinets conseils en environnement, start-up du développement durable...) ; entrepreneuriat social (acteurs de l'économie sociale et solidaire) ; le Magasin Général Bio constitué de commerces et services bio, équitables, responsables (restaurant, boulangerie et supérette bio) ; une crèche éco-conçue ; une conciergerie d'entreprise éco-socio-responsable (sous la forme d'une entreprise d'insertion par l'activité économique) ; un « éco-lodge », à mi-chemin entre l'hôtel et la chambre d'hôte éco labellisée. À côté des acteurs de la production, il y a ceux de l'empowerment tels que la pépinière d'entreprises dédiées aux métiers du développement durable et l'école de communication visuelle.

L'ambition des porteurs du projet est manifestement de

« Faire évoluer notre système économique [qui] est non seulement possible mais objectivement nécessaire au regard des défis environnementaux, énergétiques et sociaux actuels. Le DARWIN Éco-Système veut participer au basculement indispensable de société et contribuer à son échelle à la transition écologique de l'économie.

Concrètement, le DARWIN Éco-Système de la caserne Niel, entend mettre en œuvre de nouvelles façons de travailler conciliant développement économique, sobriété énergétique, respect de l'environnement et bien-être au travail. Cette ambition nécessite d'expérimenter en grandeur nature les concepts enthousiasmants d'économie de fonctionnalité (où l'usage d'un bien prime sur sa possession), d'économie circulaire (où les déchets des uns servent de ressources aux autres), de « collaboration radicale » (où l'on

...passe plus de temps à collaborer qu'à se concurrencer) voire de « prospérité sans croissance » (où l'on assure un découplage entre l'épanouissement des individus et l'épuisement des ressources naturelles)...

Vaste programme ! Utopie ? Peut-être. Mais notre époque impose plus que jamais de revisiter de fond en comble nos modèles de société. Le DARWIN Éco-Système s'y attelle ici et maintenant, à Bordeaux. » (<http://www.darwin-ecosysteme.fr/nos-convictions>, consulté le 15 mai 2012).

Ce défi ne peut se concevoir dans un cadre non coopératif, non collaboratif, non participatif. En effet, l'expérimentation de ces nouvelles formes d'administration économique, de ces nouvelles façons de travailler est une démarche dont les objectifs semblent tout aussi importants que les modalités de mise en œuvre. C'est ainsi que la responsabilité sociale et environnementale et la volonté d'explorer de nouvelles voies pour concilier économie et écologie sont les valeurs que souhaitent partager les parties prenantes au travers d'une gouvernance partagée.

Le Darwin Éco-Système a pour objectif de favoriser la créativité, le savoir et l'accès à l'information, qui sont les moteurs d'un nouveau modèle de développement articulant économie, écologie et culture, esprit d'entreprendre, innovation environnementale et sociale. Cherchant à bénéficier d'une atmosphère propice (la fameuse *ambiance créative*), les entreprises s'agglomèrent pour coopérer, échanger et composer une proximité organisée. Alors même qu'elles sont le plus souvent en concurrence sur des marchés externes, les bénéfices qu'elles retirent de leur rapprochement pourraient s'avérer pourtant supérieurs aux coûts supportés. Ainsi, les acteurs du Darwin Éco-Système interrogent à leur façon les dynamiques coopératives. La coopération, dont le but est de réduire l'incertitude, est un processus né de l'association des termes coopération et compétition. Il désigne une dynamique séquencée qui, dans un premier temps, met en scène une collaboration d'acteurs permettant la création de valeur ou de richesses (« making the pie »), et dans un second temps, ouvre sur une structuration et une intensification de la compétition (« dividing the pie »). L'effet final consiste à affaiblir ou à éliminer les concurrents. Ces alliances sont une coalition de concurrents dont le but officiel est de créer de nouveaux débouchés et le but tacite, d'éliminer une partie de la concurrence (notamment les concurrents particulièrement compétitifs en terme de coût sur le marché traditionnel). Mais cette stratégie peut également cacher une manœuvre consistant à réduire les sphères d'influence du partenaire pour le confiner à son marché historique et à ce nouveau débouché. De ce fait, à l'heure de la compétitivité globale, il ne suffit plus de réussir, il faut éliminer les concurrents en les faisant échouer (Ndiaye, 2012). Parallèlement, l'hétérogénéité des activités génère une plus value sociale avec le pouvoir attractif du site choisi qui favorise des rencontres, croisements et synergies. C'est la dimension réticulaire du cluster qui en est le mécanisme incitatif premier. Puisque les acteurs économiques éprouvent le désir d'un raccordement à un réseau collectif d'échange et de partage de connaissance. Ainsi se combinent l'ancrage territorial (vecteur de stabilité) et l'intelligence collective (gage d'innovation). Le Darwin Éco-Système hébergera dans un même espace de travail ouvert et collaboratif des représentants des économies vertes et créatives évoluant dans des domaines variés et souvent synergiques, formant une chaîne cohérente d'activités complémentaires.

3.2. Le Cluster Darwin, un projet partagé : le Biotope éco-cr atif

Le Cluster Darwin, d ennom  Biotope  co-cr atif, repose sur un projet partag  (vision d'un m tier et de son devenir, du service   rendre, d'objectifs communs, etc.), un syst me d'information (concernant autant la coop ration  conomique que le pilotage des performances environnementales du b timent lui-m me), et une fonction de pilotage partag . Ces trois  l ments constitutifs de l'organisation se traduisent une volont  de construire une proximit  organis e par une v ritable strat gie collective de gouvernance qui se veut partag e et inclusive.

Tableau 1. Le Biotope Darwin : quel mod le de gouvernance ?

Mode de gouvernance	Outils	Valeurs
Coordination	Projet commun	Partag�e et inclusive
Mutualisation	Contrat de bail vert in�dit Espace de travail collaboratif en r�seau Bureautique et reprographie Acc�s fibre optique Centrale d'achats responsables Plan de formation et de communication Politique de m�c�nat	Convention de groupement vert qui organise la gouvernance entre les diff�rentes parties prenantes de l'immeuble afin de d�finir les objectifs et mettre en �uvre les moyens d'actions collectifs en mati�re environnementale et de d�veloppement durable relatifs � l'exploitation de l'immeuble
Gouvernance environnementale par la Darwin Green Team	M�trologie Plan d�placements Politique de RSE Bilan carbone collectif Plan de management environnemental	
Proximit� g�ographique et organis�e	La caserne Niel Statut juridique : Soci�t� par actions simplifi�es	Contribuer � l'�laboration de la matrice territoriale

Source : Auteur   partir du dossier Darwin au concours  coQuartier 2011

Selon les initiateurs, le Biotope  co-cr atif Darwin est avant tout un outil et une d marche de d veloppement durable, un moyen de d ployer une strat gie puissante et de penser l'avenir de mani re plus ambitieuse collectivement. Mais c'est aussi un «  tat d'esprit », une autre vision de la concurrence, qui la relativise tout en introduisant la coop ration ; c'est une volont  de d veloppement fond e sur l'importance de la cr ativit  et de l'innovation ; c'est enfin une vision du partage d'exp riences et de ressources per u comme un v ritable investissement. Diff rentes actions seront men es par et/ou pour les membres du Biotope  co-cr atif.

L'initiative d'une gouvernance environnementale, qui veille   une sobri t   nerg tique constitue une innovation sociale en soit. Le « contrat de bail vert », outil in dit permet d'asseoir la gouvernance environnementale. Mais l'objectif d'une  conomie  conome en filigrane qui s'appuie sur une contribution   la transition  cologique de l' conomie est d'une tr s grande ambition. Elle permet d'internaliser les externalit s n gatives produites. En optant pour une approche biomim tique qui consiste   faire  clater les r f rences habituelles et int grer dans une m me approche des syst mes humains et non humains au sein d'une d marche structurante, le cluster s'aligne sur une strat gie de r silience. Cela se traduit en moyens d'ing nierie, en approche entrepreneuriale qui privil gie la coop ration   des acteurs potentiellement concurrents (la coop titivit ).

En suivant la typologie de Rallet, Torre (2004), la proximit  au sein du Biotope  co-cr atif Darwin  pouse les deux formes principales assign es aux organisations. Tout d'abord, la dimension g ographique qui a  t  la premi re brique dans la volont  de r alisation d'une

dynamique territoriale collective et partagée. Il s'agit ici en l'occurrence de la reconversion des friches militaires de la Caserne Bastide-Niel. La dynamique impulsée et portée par le Cluster Darwin fait l'hypothèse que les membres d'une organisation (physiquement localisés en un même lieu, proximité géographique) sont réputés partager un même système de représentations, un ensemble de croyances et les mêmes savoirs (proximité organisée). Il s'agit de créer une « ambiance productive » qui est principalement une construction implicite. C'est ce que Alain Rallet et André Torre (2004, p. 27) appellent « la logique de similitude de la proximité organisée. Deux individus sont proches parce qu'ils se ressemblent, ils partagent un même système de représentations, et développent une volonté et une capacité à interagir facilement. »

Selon Rallet, Torre (2004), une agglomération de firmes n'entraîne pas forcément des interactions. Par conséquent, la dimension organisée de la proximité doit venir renforcer la proximité géographique qui la précède et la prépare pour engendrer des externalités positives. Mais ne semble-t-il pas discutable voire même abusif de penser que la proximité géographique n'est pas un support de coordination, qu'elle ne féconde rien en termes d'externalités, qu'elle produit tout au plus une agglomération ? Pour compléter cette hypothèse selon laquelle la proximité géographique est inféconde, on peut ajouter la proposition suivante : *deux individus sont proches parce qu'ils ont la volonté de « se rassembler »*, ce qui en soi est une forme de proximité géographique. La proximité organisée ne peut être postulée, elle est le fruit de négociations, conflits, de consensus. Elle peut reposer sur la proximité géographique. En effet, c'est le pari des porteurs de projet Darwin l'Éco-Système, qui postulent que la clusterisation est un véhicule susceptible de générer des externalités positives en s'appuyant sur une interaction réticulaire ; une dynamique d'apprentissage ; un ancrage territorial et un encastrement social. Le Cluster Darwin affirme une double proximité affichée : géographique par la co-localisation et organisée par les relations fonctionnelles directes qui en constituent le terreau. L'ancrage théorique de cette croyance se fonde sur le fait que les logiques d'interaction réticulaire secrètent des nœuds de relations engendrant des externalités spécifiques qui favorisent la réactivité de l'entreprise et ses adaptations à son milieu. Parmi, ces externalités, la dynamique d'apprentissage, qui figure en bonne place dans une économie traversée par une immatérialisation croissante, se traduit par la capacité des acteurs à innover et à s'adapter à la nouveauté (ouverture et adaptation). L'ancrage territorial, se manifestant par une proximité spatiale, peut se traduire par un encastrement relationnel (Camagni, 1991 ; Grossetti, 2001 ; Huault, 2002).

Conclusion

La présente réflexion a proposé une grille de lecture proximiste à des dynamiques de territoires portées par des acteurs de l'économie sociale et solidaire. Après avoir rappelé l'approche proximiste, conceptualisé le territoire, les clusters et les ÉcoQuartiers, nous avons cherché à appliquer cette grille de lecture à l'étude de cas du projet Darwin l'Éco-Système implanté au cœur de la ZAC Bastide-Niel à Bordeaux. Les enseignements suivants peuvent en être retenus.

La clusterisation peut favoriser l'émergence et la consolidation de réseaux d'entreprises à externalités positives et générer une capacité à réduire l'incertitude. Outre l'intensité des relations client-fournisseur, des interactions entre les membres du cluster, de l'échange de savoir-faire, l'émergence d'une « atmosphère industrielle » constitue une préoccupation de

premier ordre.

D'une logique de proximité géographique (co-localisation), le Cluster Darwin a pour ambition de s'inscrire résolument dans une proximité organisée s'appuyant sur des interactions, routines, valeurs, croyances, cartes cognitives et savoirs, tout en se fondant sur l'organisation et sur le territoire. Le Cluster Darwin fait la démonstration que la proximité organisée peut plonger ses racines dans la co-localisation et qu'au sein de ces espaces collaboratifs, les deux types de proximités se chevauchent. Et qu'une telle innovation sociale au sens d'une révolution minuscule peut être portée par des acteurs de l'économie sociale et solidaire. C'est ainsi que Darwin l'Éco-Système, a privilégié la co-construction de son projet avec ses futurs occupants et à la mise en place d'une gouvernance partagée au niveau du territoire pour associer toutes les parties prenantes à la dynamique du projet. Mais saura-t-il avoir une agilité organisationnelle ? L'agilité organisationnelle est la capacité d'une entreprise à réagir rapidement de façon efficace à toutes sortes de contraintes afin d'assurer une croissance durable des bénéficiaires et une meilleure insertion dans l'environnement. Pour répondre à cette question, nous sommes tributaires du temps comme les porteurs du projet Darwin, puisque le temps est d'une importance cruciale dans les dynamiques d'innovation.

S'il nous faut remarquer l'option claire des porteurs de Darwin pour des logiques de communication et/ou de projection s'appropriant la matrice territoriale et la gouvernance démocratique, la question de savoir comment socialement Darwin se place dans la gouvernance territoriale émergente, n'en reste pas moins posée. Si dans les énoncés, Darwin se positionne au cœur des dynamiques de l'économie sociale et solidaire, une lecture attentive des statuts des acteurs le constituant ne convoque-t-elle pas le modèle de l'entrepreneuriat social ? Compte tenu des controverses sur l'intégration de l'entrepreneuriat social dans le champ de l'économie sociale et solidaire (Frémeaux, 2011) ou sa non intégration (Ndiaye, Boutillier, 2011), cette question mérite une grande attention.

Références bibliographiques

- Artis A., Demoustier D., Puissant E. (2009), « Le rôle de l'économie sociale et solidaire dans les territoires : six études de cas comparées », *RECMA – Revue internationale de l'économie sociale*, n° 314, p. 18-31.
- Aydalot P. (1986), *Milieus innovateurs en Europe*, Paris, GREMI.
- Aydalot P. (1976), *Dynamique spatiale et développement inégal*, Economica, Paris.
- Beaulieu E. (2004), *La notion de conditions de vie en sciences sociales : une exploration de la littérature*, Montréal, Chiers du CRISES n° ET0411.
- Benko G. (2007), Territoires et sciences sociales, in Itçaina I., Palard J., Ségas S. (dir.), *Régimes territoriaux et développement économique*. Presses universitaires de Rennes, p. 105-112.
- Benko G., Lipietz A. (1995), « De la régulation des espaces aux espaces de régulation », in Boyer R., Saillard Y. (dir.), *Théorie de la régulation. L'état des savoirs*, Coll. Recherches, La Découverte.
- Blondiaux L. (2001), « La délibération, norme de l'action publique contemporaine ? », *Ceras-revue Projet* n°268, Décembre 2001. URL : <http://www.ceras-projet.com/index.php?id=1868> (consulté le 10-05-2012).
- Bouchard C. (1999), *Recherche en sciences humaines et sociales et innovations sociales. Contribution à une politique de l'immatériel*, Les Publications du Québec, en collaboration avec le Groupe de travail sur l'innovation sociale (GTIS), Conseil québécois de la recherche sociale, Québec, Québec.
- Bouchard M., Lévesque B., Longtin D., Klein J-L., Trudelle C. (2012), « Variables et indicateurs d'innovation sociale : ce que nous apprennent les études de cas du CRISES ? » communication présentée aux XII^e rencontres du RIUESS « **L'économie sociale et solidaire face aux défis de**

- l'innovation et du changement de société** », Nancy 6-8 juin 2012.
- Bouvier-Patron P. (1996), « Un concept de réseau pour analyser l'organisation industrielle », Ravix J.L. (dir.), *Coopération entre les entreprises et organisation industrielle*, CNRS Editions.
- Boyer R., Saillard Y. (1995), *Théorie de la régulation. L'état des savoirs*, Coll. Recherches, La Découverte.
- Camagni R. (2004), « Préface », Matteaccioli A., « Philippe Aydalot, pionnier de l'économie territoriale », L'Harmattan, collection « Théorie sociale contemporaine », p. 14.
- Camagni R. (1991), « From the Local « Milieu » to Innovation through Cooperation Networks », in Camagni R. (dir.) *Innovation Networks : Spatial Perspectives*, Belhaven Press, London.
- Carluer F. (2006), « Réseaux d'entreprises et dynamiques territoriales : une analyse stratégique », *Géographie, économie, société*, 2006/2 Vol. 8, p. 193-214.
- Charlot-Valdieu C., Outrequin P. (2011), « Une tentative de définition », in Souami T. (dir.) « Écoquartiers et urbanisme durable » Problèmes politiques et sociaux, n° 981, La Documentation Française, 18-21.
- Colletis G., Pecqueur B. (1999), *Firmes et territoires, entre nomadisme et ancrage*, Syros, Paris.
- Coissard S., Pecqueur B. (2007), « Les dynamiques territoriales : débats et enjeux des différentes approches Disciplinaires », XVIII^e colloque de l'ASRDLF, Grenoble, Chambéry, 11-13/7/2007.
- Comeau Y. (2004), *Innovations sociales et transformations des conditions de vie*. Actes du colloque tenu à l'Université Laval, Montréal, le 16-04-2004, Cahiers du CRISES ET0418.
- Courlet C. (2008), *L'économie territoriale*, Presses Universitaires de Grenoble.
- Courlet C. (2001), *Territoires et régions, les grands oubliés du développement économique*, L'Harmattan.
- Demoustier D., Richez-Battisti N. (2010), « Introduction. Les organisations de l'Économie sociale et solidaire : gouvernance, régulation et territoire », *Géographie, économie, société*, 2010/1 Vol. 12, p. 5-14.
- Di Méo G. (2011), « Le territoire et les territorialités : une tension entre l'imaginaire et l'action », communication présentée au séminaire « Territoires et Participation » PAGODE-UMR ADES CNRS, 20/10/2011, Bordeaux.
- Dupuy Y., Gilly J.-P., Lung Y. (2007), « De l'analyse sectorielle à l'analyse territoriale : pour une approche méso-économique », in Itçaina I., Palard J., Ségas S. (dir.), *Régimes territoriaux et développement économique*, Presses universitaires de Rennes, 113-129.
- Enjolras B. (2005), « Économie sociale et solidaire et régimes de gouvernance », *RECMA – Revue internationale de l'économie sociale*, n° 296, p. 56-69.
- Frémeaux P. (2011), *La nouvelle alternative ? Enquête sur l'économie sociale et solidaire*, Les petits matins-Alternatives Économiques.
- Forest J., Hamdouch A. (2009), « Les clusters à l'ère de la mondialisation : fondements et perspectives de recherche » *Revue d'économie industrielle*, 4/2009, n° 128, p. 9-20.
- Gaschet F., Lacour C. (2007), « Les systèmes productifs urbains : des clusters aux « clusties » », *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, 2007/4, p. 707-728.
- Gateau-Leblanc N. Paris R. (2005), « Économie du renouvellement urbain », in *Les annales de la Recherche Urbaine*, n° 97, PUCA, p. 17-22.
- Grossetti M. (2001), « Les effets de proximité spatiale dans les relations entre les organisations : une question d'encastrement », *Espaces et Sociétés*, 101-102, p. 203-219.
- Gumuchian H. et alii. (2003), *Les acteurs, ces oubliés du développement territorial*, éditions Economica et Anthropos.
- Hamdouch A., Reboud S., Tanguy C. (dir.) (2011), *PME, dynamiques entrepreneuriales et innovation*, PIE Peter Lang, collection Business & Innovation.
- Hamdouch A. (2008), « Concetti e analisi sul cluster : la letteratura per conoscere lo spazio fisico delle aggregazioni di innovazione » (« Conceptualisation et analyse des clusters : Les espaces et les réseaux de l'innovation dans la littérature récente »), *Archivio di Studi Urbani e Regionali*, n° 92, Anno XXXIX^e, p. 30-48.
- Heitz M., Douard J.P. (2000), « Les coopérations inter-entreprises : une grille de lecture des différentes formes et des évolutions », *Revue Finance Contrôle Stratégie*, 3, 4.
- Hirschman A.O. (1958), *The Strategy of Economic Development*, Yale University Press, New Haven.

- Hollard G. (2004), « La délibération dans la théorie économique », *Cahiers d'économie Politique/ Papers in Political Economy*, 2004/2 n° 47, p. 173-190.
- Huault I. (2002), *La construction sociale de l'entreprise*, EMS, Caen.
- Itçaina X. (2011), « Les dynamiques territoriales de l'économie sociale et solidaire : pistes de recherche en sociologie politique », in Ndiaye A. (dir.), *Économie sociale et solidaire : Animation et dynamiques des territoires*, L'Harmattan, collection « Animation et Territoires », p. 61-81.
- Itçaina I., Palard J., Ségas S. (2007) (dir.), *Régimes territoriaux et développement économique*, Presses universitaires de Rennes
- Lévesque B., Lajeunesse-Crevier F. (2005), *Innovations et transformations sociales dans le développement économique et le développement social : approches théoriques et politiques publiques*, *Cahiers du CRISES* n° ET0507.
- Lévesque B., Mendell M. (2004), *L'économie sociale : diversité des approches et des pratiques/ The Social Economy : Diverse approaches and practices, Proposal for a New CURA on the Social Economy*, Working Document for SSHRC President, July 2004, http://www.sshrc.ca/web/apply/background/social_economy_ARUC : 9)
- Lung Y. (2007), *Vers une méso-économie politique du territoire ?* in Itçaina I., Palard J., Ségas S. (dir.) *Régimes territoriaux et développement économique*. Presses universitaires de Rennes, p. 313-318.
- Madiès T., Prager J.-C. (2008), *Innovation et compétitivité des régions*, La Documentation française, Paris.
- Marshall A. (1890), *Principes d'économie politique*, livres IV, traduction française Sauvaire-Jourdan F., (1906).
- Maskell P. (2001), « Knowledge creation and diffusion in geographic clusters », *International Journal of Innovation Management*, Vol. 5, n° 2, p. 213-237.
- Massard N., Torre A. (2004), « Proximité géographique et innovation », in Pecqueur B., Zimmermann J.B. (dir.) *Économie de proximités*, Hermes-Lavoisier.
- Ndiaye A. (2012), « Territoires, clusters et écoquartiers : un modèle de développement urbain innovant », in Boutillier S., Djellal F., Gallouj F., Laperche B. et Uzunidis D. (dir.) *L'innovation verte. De la théorie aux bonnes pratiques*, PIE Peter Lang, collection Business & Innovation, p. 347-371.
- Ndiaye A. (2011), « Économie sociale et solidaire : animation et dynamiques des territoires », in Ndiaye A. (dir.), *Économie sociale et solidaire : Animation et dynamiques des territoires*, L'Harmattan, collection « Animation et Territoires », p. 15-29.
- Ndiaye A., Boutillier S. (2011), « De l'économie sociale à l'économie populaire solidaire via l'économie solidaire. Quelles leçons tirer du social business ? », Ndiaye A. (dir.). *Économie sociale et solidaire : animation et dynamiques des territoires*, L'Harmattan, coll. Animation et Territoires, p. 83-106.
- Ndiaye A. (2010), « Économie solidaire et démocratie participative locale », *Marché et Organisations*, *Cahiers d'Économie et de Gestion de la Côte d'Opale « Économie solidaire, nouvelles trajectoires d'innovation sociale »*, coordonné par Boutillier S., Allemand S. (dir.), n° 11, p. 73-92.
- Ndiaye A. (2008), « Institutions des territoires et mondialisation. L'étude de cas du PLIE des Graves », in Christen Jakob M., Reichmuth J. (Eds). *Community development : local and global challenges*, Lucerne University of Applied Sciences and Arts, p. 201-208.
- OECD (2001), *Territorial outlook*, OECD.
- Parodi M. (2005), « économie sociale et solidaire et développement local », *RECMA – Revue internationale de l'économie sociale*, n° 296, p. 26-41.
- Pecqueur B. (2011), « La ressource territoriale : construit social et gouvernance spécifique », communication présentée au séminaire « Territoires et Participation » PAGODE-UMR ADES CNRS, 20/10/2011, Bordeaux.
- Pecqueur B. (2009), « De l'exténuation à la sublimation : la notion de territoire est-elle encore utile ? », *Géographie Économie Société*, 2009/1, Volume 11, p. 55-62.
- Pecqueur B. (2008), « Fondements théoriques et conceptuels du développement local et de la gouvernance territoriale », in Diop A. (éd.) *Développement local, gouvernance territoriale. Enjeux et perspectives*, p. 11-22.

- Pecqueur B. (2007), « L'économie territoriale : une autre analyse de la globalisation », *L'Économie politique*, 2007/1, 33, p. 41-52.
- Pecqueur B. (2006), « Le tournant territorial de l'économie globale », *Espaces et sociétés*, 2006/2-3, 124-125, p. 17-32.
- Pecqueur B. (2001), Qualité et développement territorial : l'hypothèse du panier de biens et de services territorialisés, *Économie rurale*, 261, p. 37-49.
- Pecqueur B. (2000), *Le développement local. Pour une économie des territoires*, Alternatives Économiques & Syros, 2^e édition revue et augmentée.
- Pecqueur B., Ternaux P. (2005), « Éditorial Mondialisation, restructuration et gouvernance territoriale » *Géographie, économie, société*, 2005/4, vol. 7, p. 315-320.
- Perroux F. (1981), « Commerce entre grandes firmes ou commerce entre 'nations' », *Economie Appliquée*, 4, p. 567-591.
- Projet Darwin l'Éco-Système, <http://www.darwin-ecosysteme.fr/nos-convictions>, consulté le 15 mai 2012.
- Rallet A., Torre A. (2004), « Proximité et localisation », in *Économie rurale* 280, p. 25-41.
- Remy J., Voyé L. (1992), *La ville : vers une nouvelle définition ?* L'Harmattan.
- Richez-Battisti N. (2008), « Innovations sociales et dynamiques territoriales. Une approche par la proximité. L'expérience des banques coopératives », *Marché et Organisations, Cahiers d'Économie et de Gestion de la Côte d'Opale « Développement durable des territoires. Économie sociale, environnement et innovations »* sous la direction de Zaoual H., n° 7, p. 61-87.
- Souami T. (2011), « Avant-propos », in Souami T. (dir.), « Écoquartiers et urbanisme durable » *Problèmes politiques et sociaux*, 981, La Documentation Française, p. 5-9.
- Talbot D., Kirat T. (2005), « Proximité et institutions : nouveaux éclairages », *Économie & Institutions*, n° 6 et 7, p. 9-15.
- Taylor, J. B. (1970), « Introducing social innovation », *Journal of Applied Behavioral Science*, vol. 6, n° 1, p. 69-77.
- Torre A., Rallet A. (2005), « Proximity and localization » *Regional studies*, vol. 39, n° 1, p. 47-60.
- Usai S. (2008), « The geography of inventive activities in OECD régions », *STI Working Papers, Statistical Analysis of Science, Technology and Industry*, OECD, Paris, 2008/3, December, 62 p. <http://www.oecd.org/dataoecd/41/52/41771231.pdf> (consulté le 8-05-2012).
- Veblen T. (1919), *The Place of Science in Modern Civilization and Other Essays*, New York : Huebsch
- Veltz P. (2002), *Des lieux et des liens. Politique du territoire à l'heure de la mondialisation*, Éditions de l'Aube.